

Mardi 16 juillet 2019

## Les exports de produits agricoles en Provence-Alpes-Côte d'Azur : principalement des huiles essentielles et du vin

Les filières agricoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur jouent un rôle important à l'export. Les produits emblématiques de la région, comme les vins et les plantes aromatiques, connaissent un succès croissant à l'international.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le commerce extérieur de produits agricoles est structurellement excédentaire. En 2018, les exportations régionales s'élèvent à 2,7 milliards d'euros, soit 10 % de l'ensemble des produits agricoles exportés du territoire national.

Les exportations d'huiles essentielles issues de la transformation des plantes à parfum y contribuent pour la moitié (1,3 milliard d'euros). Les exportations de vins arrivent en 2<sup>ème</sup> position avec plus 600 millions d'euros. Les fruits sont le 3<sup>ème</sup> produit agricole le plus exporté mais leur balance commerciale est structurellement déficitaire.

L'essentiel de la valeur exportée de produits agricoles est intracommunautaire, avec l'Allemagne et le Royaume-Uni en tête. Hors Union Européenne, les États-Unis sont le 1<sup>er</sup> pays acheteur, principalement de vin rosé.

**Retrouvez cette étude ainsi que tous les chiffres de l'agriculture**

Paca : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

en France et en régions : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

**Contact :** [srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr)

### CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) –  @prefet13